

Intégrer des programmes et modules anti-corruption dans l'enseignement supérieur

par

Marie Nigon
Transparence International France, Paris

Cette présentation exposera l'expérience pratique de *Transparency International* - ONG qui depuis 1996 consacre ses activités à la lutte contre la corruption et la fraude financière - en collaboration avec des Grandes Écoles et des Universités de langue française. Elle fera également des propositions pour l'avenir de ces enseignements.

I. Pourquoi intégrer des programmes et modules anti-corruption dans l'enseignement supérieur ?

1. Un élément indispensable de la lutte contre la corruption passe par la prévention et par la sensibilisation des futurs cadres et élites ;
2. Les comportements éthiques réfléchis entraînent :
 - un meilleur fonctionnement des institutions politiques et des instances administratives ;
 - une plus-value accordée à une meilleure gestion des entreprises (gestion des risques pénaux, réputationnels, financiers, performance, notation) ;
3. L'enseignement anti-corruption répond à une triple demande :
 - le marché (entreprises, bourses, professions libérales) qui souhaite acquérir des moyens de se protéger contre ces risques et contre les sollicitations/extorsions ;
 - le corps d'enseignants et de chercheurs qui recherchent un savoir-faire jusque là peu accessible;
 - les étudiants qui souhaitent adapter leurs systèmes de valeurs à leur vie professionnelle.

II. Quels sont les éléments-clef des enseignements anti-corruption ?

A. *Une pédagogie participative innovante:*

- Pluri- et transdisciplinarité :
- enseignements faisant appel à diverses disciplines (droit, économie, management et ressources humaines, gestion comptable, commerce international, science politique, sociologie, philosophie, histoire) ;
- Complémentarité et concertation :
coopération directe entre universitaires, impliquant la participation de professionnels confirmés (fonctionnaires nationaux et internationaux, entreprises, professions libérales, société civile) et la préparation efficace à des métiers nouveaux;
- Approche globale :
répondant à des demandes spécifiques (futurs cadres nationaux et internationaux, ingénieurs, commerciaux, responsables des administrations publiques et privées, pays émergents, en conflit ou en déficit de gouvernance) ;
- Théorie et pratique :
articles, publications, recherche et enquêtes encouragés et encadrés;
- Des partenariats nationaux et transfrontaliers :
Création de réseaux d'enseignants et de chercheurs pour un domaine d'expertise complexe et encore insuffisamment développé.

B. *Contenu des enseignements :*

1. Analyse économique : Impact de la corruption sur le fonctionnement des marchés, sur l'allocation des ressources, le développement des pays émergents, sur l'efficacité de la gestion et la performance des entreprises ;
2. Gestion : grands projets, construction, infrastructures, industries extractives, fonctionnement des marchés publics, appels d'offres nationaux et internationaux, concurrence ;
3. Sociologique : comportements des individus à l'intérieur des groupes, étude des facteurs d'incitation et de dissuasion ;
4. Management éthique : efficacité, rôle des dirigeants et des conseils d'administration, comités spécialisés, audit de performance, conflits d'intérêts, systèmes d'alerte professionnelle, déontologie, lobbying responsable ;
5. Aspects juridiques et politiques : codes de conduite, principes directeurs internationaux, conventions anti-corruption et instruments internationaux, législations et sanctions nationales comparées, coopération internationale préventive et judiciaire, SOX et ses applications, lutte contre la criminalité organisée, fonctionnement des systèmes politiques, processus décisionnels des élus ;

III. Comment intégrer l'enseignement anti-corruption dans l'enseignement supérieur ?

- Projet-pilote conduit avec l'université Paris XII/Créteil
- Autres programmes et modules d'enseignement depuis 2001
- Colloque de *Transparence-International* (France)
- Recherche, documentation et expertise
- Coopération inter-universitaire.

Conclusions : Suivi et développement de l'enseignement anti-corruption dans les organisations nationales et internationales.

MARIE NIGON : QUELQUE ARTICLES ET PUBLICATIONS

- « La volonté hypothétique, une étude comparative. Implications dans le nouveau droit international privé européen » (ouvrage, couronné par l'Institut de Droit Comparé, Paris).
- « Le traitement de la survaleur dans les opérations de fusion, analyse comparée des pratiques des entreprises », Commission des Opérations de Bourse, Paris, 1990.
- « Émission de titres complexes et droit préférentiel de souscription en France et à l'étranger », Etude comparée, Commission des Opérations de Bourse, Paris 1991.
- « Les titres complexes et protection des actionnaires minoritaires », analyse comparative, Revue Banque et Droit, Paris 1992.
- « Liberalising International Transactions in Services, a Handbook », United Nations Center on Transnational Corporations, New York 1993.
- « Les privatisations en Europe, Amérique latine, Asie, analyse comparée », OCDE, Paris, 1995.
- « AIMS, Activity Implementation Monitoring System » (système de suivi et mise au point d'indicateurs d'action pour la coopération avec les économies en transition), Center for Cooperation with Economies in Transition), OCDE, Paris 1996.
- « Kyrgyz Republic, an Investment Guide » (évaluation de la situation économique, institutionnelle et juridique au Khyrgyzstan), OCDE, Paris, 1998.
- « Richtlinien für das Personalmanagement in internationaler Unternehmen » (Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales: conséquences pour la gestion des ressources humaines, Université de Wuppertal, Allemagne) Nomos éd, B. Baden 1999.
- « Investissement et privatisations dans les anciennes économies planifiées » (Institut Mondial des Caisses d'Épargne, Actes du Congrès de Moscou), Bruxelles 2002.
- L'enseignement de la RSE : approche internationale et perspectives comparées, Revue des Sciences de Gestion, Paris 2003.
- « Instruments internationaux de la RSE et comportement des entreprises », à paraître, octobre 2006, de Boeck.